

Sommaire

Introduction

1. **Urgence climatique, perte de biodiversité, catastrophes naturelles, hausse du niveau de la mer**
2. **La pollution**
3. **Augmentation des Pauvres et de l'Inégalité**
4. **Lutte contre la Pauvreté**
5. **Économie**
6. **Les promesses électorales**
7. **Logement Social**
8. **Contrat Social**
9. **Éducation**
10. **Drogue**
11. **Santé**
12. **Famille**
13. **Droits de l'Enfant**
14. **Equal Opportunities Commission**
15. **Freedom of Information Act, Declaration of Assets Act et Transparence**
16. **Commission Vérité et Justice**
17. **Lutte contre le Gaspillage**
18. **Financement des Partis Politiques**
19. **Réforme Électorale**
20. **Civisme**
21. **Loisirs**
22. **Le Jeu**
23. **Travailleurs Étrangers**
24. **Collectivités Locales**
25. **ONGs qui font le travail du Gouvernement**
26. **Rodrigues, Agaléga, Chagos et les Iles Éparses**
27. **Rappel d'autres obligations dues par l'État mauricien, comme demandées par les instances du Système des Nations-Unies**

Introduction

Ce document élaboré par la Commission Justice & Paix du Diocèse de Port-Louis, enrichi par des échanges avec différentes ONG, se veut un outil de travail destiné aux personnes qui voudraient interpeller les candidats, les partis et les alliances qui brigueront les suffrages des Mauriciens lors des prochaines élections générales.

La Commission Justice et Paix propose ainsi un moyen pour que ce temps fort de responsabilité citoyenne, ne se limite pas à l'exercice du vote pour la durée d'une élection mais s'exerce par l'organisation de débats pendant et hors élections sur des enjeux de société autour desquels se construit l'avenir du pays tout au long de l'exercice du pouvoir par les élus.

Ce document ne prétend pas présenter des dossiers exhaustifs sur chacun des 27 enjeux de société soulevés. Ils ne font que donner quelques observations souvent chiffrées pour alimenter le débat citoyen sur ces enjeux.

Ce texte est destiné aux électeurs et est envoyé par mail. Chacun pourra, selon ses besoins les utiliser en imprimés ou autres formats.

Jean-Paul de Chazal
Président

Père Jean Maurice Labour
Aumônier

Nous proposons de ne pas voter pour :

- Un candidat qui essaye d'acheter votre vote (Donne gousse !)
- Un candidat qui vous fait des promesses à slogans ronflants, sans vous dire comment il va les financer
- Un candidat qui insulte et fait des attaques personnelles sur un adversaire politique
- Un candidat qui vous demande de lui faire confiance quand il n'a pas de réponse à votre question
- Un candidat dont le seul argument électoral serait son appartenance communautaire au-dessus d'autres valeurs comme le Bien Commun
- Un candidat qui ne croit pas à l'urgence climatique, la perte de biodiversité, l'augmentation des catastrophes naturelles et la hausse du niveau de la mer

Ne vendez pas :

- Votre vote au plus offrant pour obtenir des faveurs personnelles ou marginales
- Votre conscience pour des gains personnels

Nous proposons de voter pour :

- Un candidat qui se préoccupe du Bien Commun
- Un candidat qui respecte les priorités nationales en les situant au-dessus des appétits sectaires et sectoriels :
 - Les jeunes, leur emploi, la drogue qui les emprisonne
 - Les pauvres
 - Les migrants
 - L'urgence climatique
- Un candidat qui respecte la liberté et les droits civiques des citoyens
- Un candidat pour qui le combat contre la pauvreté est la priorité des priorités
- Des valeurs :
 - Le service - La politique est la plus haute forme de la charité (Paul VI)
 - L'honnêteté
 - L'intégrité
 - Le souci des petits et des pauvres
 - La fidélité à la parole donnée
 - Méritocratie plus que favoritisme familial ou partisan
 - Le civisme
 - Prise de décisions pour le bien du pays à long terme et non pour gains électoraux à court terme
 - Vision moyen et long termes avec planification au lieu de politique à courte vue avec l'attitude : après moi, le déluge !

Utilisez votre droit de vote de manière réfléchie et responsable

1. Urgence climatique, perte de biodiversité, catastrophes naturelles, hausse du niveau de la mer

Constat :

- Le Gouvernement qui sortira de ces élections sera en place pour cinq des 10 années qu'il nous restent pour prendre les actions nécessaires pour limiter la hausse de la température de la planète à 1.5C. Les alliances, partis et candidats sont-ils conscients du constat qui suit et de leur responsabilité dans la survie de l'espèce humaine ?
- Scientific American (2014)
 - Si la dégradation continue au même rythme, il ne nous reste que 60 années de terres arables
 - A peu près 1/3 de la terre arable de la planète a déjà été dégradé
 - Nous perdons l'équivalent de 30 terrains de foot de terres arables par minute
 - Les causes :
 - Agriculture industrielle
 - Utilisation de produits chimiques
 - Déforestation
 - Réchauffement climatique
- Permaculture – Guérir la terre, nourrir les hommes (Perrine & Charles Hervé-Gruyer) (2017)
 - 5 à 10 millions d'hectares (Maurice = 186,500 hectares) de terres agricoles sont perdus chaque année dans le monde du fait d'une dégradation sévère de l'environnement
 - Depuis les années 1960, 1/3 des terres arables de la planète a disparu du fait de l'érosion. L'équivalent de la superficie de l'Italie est perdu chaque année
 - Depuis 1945, aux États-Unis, le recours aux pesticides a augmenté de 3,300% mais les pertes de récoltes liées aux ravageurs n'ont pas diminué
 - L'agriculture nord-américaine doit actuellement investir 2.7 dollars d'intrants à base de pétrole pour produire 4.0 dollars de cultures
- On a 20 ans pour changer le monde – Bonne nouvelle : c'est possible (Maxime de Rostolan) (2018)
 - Notre civilisation brûle 13 milliards de litres de pétrole par jour
 - La population qui avait mis 1 000 ans à passer de quelques millions à un milliard a été multipliée par 2 sur les 50 dernières années pour arriver à 7 milliards
 - L'homme rejette chaque heure près de 1 000 tonnes de plastique dans l'océan
 - 80% des insectes ont disparu de France en 30 ans
 - Le monde boit chaque seconde 11 000 litres de Coca-Cola
 - Nous avons divisé par près de 30 notre efficacité énergétique depuis l'époque de

nos grands-parents :

- En 1940, 1 calorie d'énergie fossile = 2 calories alimentaires
- En 2019, 15 calories d'énergie fossile = 1 calorie alimentaire
- Il faut 2 500 litres d'eau pour produire un steak
- Le quota carbone de chaque être humain doit être au maximum de 1.7 tonne de CO2. Toute personne qui émet plus, vit à crédit sur le dos d'autres êtres humains ou en déni des conséquences pour la génération à venir
- Le Jour du Dépassement est le jour où la consommation humaine dépasse ce que la planète produit en une année :
 - En 1977, il était le 1^{er} novembre
 - En 2018, le 1^{er} août
 - En 2018, le Jour du Dépassement pour Maurice était le 30 juin. Si tout le monde vivait comme nous, il faudrait 2 Terres
- Rapport du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) (Octobre 2018)
 - Limiter la hausse à 1.5C passe par une réduction des émissions de CO2 de 45%
 - Intensité des vagues de chaleur
 - 1.5C > 3C
 - 2.0C > 4C
 - Perte de récifs coralliens
 - 1.5C - 70% à 90%
 - 2.0C > 99%
 - Hausse du niveau de la mer
 - 1.5C – 26 à 77 cm d'ici 2100
 - 2.0C – 10 cm de plus qu'à 1.5C
 - 2.0C – 10 millions de personnes de plus menacées
 - Prise annuelle de poissons réduite de
 - 1.5C – 1.5 millions de tonnes
 - 2.0C > 3.0 millions de tonnes
 - Océan Arctique libre de glace en été
 - 1.5C – 1 fois par siècle
 - 2.0C – 1 fois tous les 10 ans

- Rapport de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) (Mai 2019)
 - Le dangereux déclin de la nature : un taux d’extinction des espèces « sans précédent » et qui s’accélère
 - La réponse mondiale actuelle est insuffisante
 - Des « changements transformateurs » sont nécessaires pour restaurer et protéger la nature
 - Les intérêts particuliers doivent être dépassés pour le bien de tous
 - 1 000 000 d’espèces menacées d’extinction – ce qui n’a jamais eu lieu auparavant dans l’histoire de l’humanité
 - Il n’est pas trop tard pour agir – mais il faut commencer maintenant à tous les niveaux, du local au mondial
 - 75% de l’environnement terrestre et 66% du milieu marin ont été significativement modifiés par l’action humaine
 - La dégradation des sols a réduit de 23% la productivité de l’ensemble de la surface terrestre mondiale
 - Une partie de la production agricole annuelle mondiale (577 milliards de \$) est confrontée au risque de disparition de pollinisateurs
 - 100 à 300 millions de personnes sont exposées à un risque accru d’inondations et d’ouragans
 - La pollution par les plastiques a été multipliée par 10 depuis 1980
 - Les émissions de gaz à effet de serre ont été multipliées par 2 depuis 1980
 - Les tendances négatives actuelles concernant la biodiversité et les écosystèmes vont freiner les progrès en vue d’atteindre les objectifs de développement durable dans 35 sur 44 des cas où les cibles ont été évaluées. En particulier ceux liés à :
 - La pauvreté
 - La faim
 - La santé
 - L’eau
 - Les villes
 - Le climat
 - Les océans
 - Les sols
- Classée 16ème de la *World Risk Index 2018* (IFHV 2018), l’île Maurice est particulièrement exposée aux risques liés aux dérèglements climatique

- Le rapport *Environment Statistics 2018* fait état de :
 - La diminution de la superficie de nos forêts de 47 066 hectares en 2017 à 47 048 hectares en 2018
 - L'utilisation intensive des fertilisants et autres produits agro-chimiques contribue à la pollution des nappes phréatiques par le nitrate
 - Le secteur de l'énergie est le plus gros émetteur de dioxyde de carbone (CO₂), soit 4 215.2 Gg CO₂ - eq, suivi du secteur de déchets avec 1 222.5Gg CO₂ - eq
 - 87.1% de nos besoins en énergie repose sur l'importation de l'énergie fossile, soit les produits pétrolier et le charbon
 - De février à décembre 2018, la température maximale a été au-dessus de la moyenne avec 35.8C en février
- Jocelyn Kwok, directeur de l'AHRIM: "En effet, dans le sondage de *Statistics Mauritius* entre 2015 et 2017 par exemple, l'état de l'environnement à Maurice se dégradait sérieusement aux yeux de nos visiteurs. En 2015, 41% de nos touristes attribuaient la note « *excellent* » à l'état de l'environnement à Maurice. En 2017, ce pourcentage d'appréciation a chuté à 19% ! Si l'on ne fait pas attention, on a de fortes chances de ne pas pouvoir renverser la tendance, d'autant que tout cela est montré, preuve à l'appui, sur les réseaux sociaux. Il faut arrêter de dire que le tourisme, c'est uniquement l'affaire des acteurs du tourisme. C'est l'affaire de tous". (Le Mauricien, 13 mai 2019)
- La Commission J&P a fait des propositions au Ministre des Finances à l'occasion des consultations pré-budgétaires 2019 :
 - La mise en place d'un *Ecosystems and Biodiversity Committee for Mauritius* avec pour mandat la mise en action de plans pour réduire l'impact du dérèglement climatique sur nos écosystèmes et biodiversité
 - Le CEB devrait encourager les propriétaires de maisons et d'appartements à investir dans les énergies renouvelables, comme les panneaux solaires et les arbres à vent
 - La séparation et le recyclage des déchets par les municipalités et conseils de district
 - Des incitations pour des projets de permaculture et d'agriculture bio
 - Une incitation pour le remplacement des ampoules par des ampoules LED
 - Une campagne soutenue et couvrant toute l'île pour la plantation de plantes endémiques et la reforestation de l'île
 - La fermeture de la pêche à l'ourite durant la période de croissance
 - Une incitation pour encourager les écoles de l'île à installer des panneaux solaires, la récupération des eaux de pluie, la plantation d'arbres et de plante endémiques, la création de jardin bio et le tri et recyclage de déchets
 - Installer des panneaux solaires sur tous les bâtiments du gouvernement, des municipalités, des autorités locales, des corps paraétatiques et des compagnies gouvernementales
 - Des taxes sur des activités nuisibles à l'écosystème et à la biodiversité

- Des incitations pour l'importation ou la production locale de produits biodégradables ou organiques à usage domestique, ex : brosses à dents biodégradables, détergents bio, shampoing en barre
- Des incitations pour des *zero-packaging shops*
- Le Comité des Droits Économiques, Sociaux et Culturels de l'ONU 2019 (ONU Observations 2019) recommande à l'État :
 - De renforcer ses capacités en matière de préparation aux catastrophes, d'intervention en cas de catastrophe et de réduction des risques de catastrophe en adoptant une stratégie fondée sur les droits de l'homme définissant clairement les droits et les responsabilités de chacun, en prévoyant notamment la création de mécanismes de surveillance et en allouant des ressources financières suffisantes à son exécution
 - De mieux préparer les populations locales, en particulier celles qui vivent dans le sud du pays, aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles
 - (Encourage l'État) à solliciter le soutien et l'assistance de la communauté internationale afin de mobiliser l'appui financier et technologique auquel il a droit afin d'être en mesure de faire face aux changements climatiques et d'en atténuer les effets

Questions :

- **Quelles sont les politiques que vous proposez pour assurer la bonne gestion et le renouvellement de nos ressources naturelles ?**
- **Que proposez-vous pour limiter et gérer l'impact de l'activité humaine sur la nature, par exemple, l'utilisation du plastique, pesticides, etc. ?**
- **Alors que le charbon est une ressource non renouvelable et très polluante, quelle alternative proposez-vous pour produire de l'électricité ?**
- **Que proposez-vous pour convaincre les citoyens de cesser de jeter des déchets par la fenêtre de leurs voitures ?**
- **Que proposez-vous au sujet du tri des déchets et le principe des 3R ?**
- **Quelles sont les stratégies et mesures d'adaptation et de résilience contre le dérèglement climatique dans chaque secteur économique et social, y compris les plus pauvres ?**
- **Quelles sont les mesures pour rehausser la note de l'île Maurice en terme d'environnement auprès des touristes ?**
- **Quelles sont les mesures préventives contre l'érosion des plages ? Comment anticipez-vous l'impact sur le tourisme et d'autres secteurs, de l'érosion des plages et de la hausse du niveau de la mer ?**
- **Quelles sont les mesures pour initier et encourager l'économie circulaire ?**
- **Quelles sont les mesures incitatives pour encourager chaque foyer à produire sa propre énergie à partir de l'énergie renouvelable ?**

- **Quelles sont les mesures pour encourager la plantation d'arbres en zones urbaine et rurale ?**
- **Quelles sont les mesures pour que chaque écolier et collégien soit averti des effets du dérèglement climatique au niveau des écoles et collèges ?**
- **Avec la diminution de la productivité des sols ainsi que l'effondrement des ressources terrestre et marine dans le monde, quelles sont les mesures pour assurer notre sécurité alimentaire ?**
- **Quelles sont vos propositions pour répondre aux défis de l'urgence climatique, de la perte de biodiversité, de l'augmentation des catastrophes naturelles et de la hausse du niveau de la mer ?**
- **Que proposez-vous de faire des recommandations de la Commission J&P ?**

2. La pollution

Constat :

- 40 000 personnes meurent prématurément en Grande Bretagne des effets de la pollution de l'air
- 8 900 de ces décès sont le résultat de la pollution causée par des voitures – 5 fois plus que les 1 775 qui meurent dans des accidents de la circulation
- La réduction de minutes de vie pour les personnes croisées par mille (1.6 kilomètre) conduit dans un embouteillage en ville :
 - Voiture électrique – 30 secondes
 - Voiture à essence – 3 minutes 30 secondes
 - Voiture au diesel – 12 minutes
- La Commission J&P a fait des propositions au Ministre des Finances à l'occasion des consultations pré-budgétaires 2019 :
 - Un dépôt remboursable de Rs 50 sur la vente d'eau, de boissons et de produits domestiques dans des bouteilles en plastique. Ces bouteilles seraient retournées au détaillant et de là à l'embouteilleur qui aurait la responsabilité de les recycler ou d'en disposer en respect de l'environnement
 - Bannir la vente de bouteilles d'eau de 0.5 litre
 - Bannir le plastique à usage unique, ex. pipettes, contenants en polystyrène, etc.
 - Une incitation pour l'achat d'une voiture électrique
 - Installer des chargeurs pour voiture électrique à travers l'île
 - Obliger les vendeurs d'appareils ménagers et électroniques à récupérer les appareils remplacés pour les recycler ou pour en disposer correctement

Questions :

- **Que proposez-vous comme incitation pour l'achat d'une voiture électrique ?**
- **Que proposez-vous pour décourager l'achat d'une voiture polluante ?**
- **Que proposez-vous de faire des recommandations de la Commission J&P ?**

3. Augmentation des Pauvres et de l'Inégalité

Constat :

	2001/2	2012	2017
Nombre de ménages		359 574	384 042
Le nombre de ménages pauvres	23 700	33 800	36 100
Le nombre de personnes pauvres	93 200	126 200	130 500
La proportion des ménages pauvres	7.7%	9.4%	9.4%
La proportion des personnes pauvres	7.8%	9.8%	10.3%
L'augmentation de l'inégalité des revenus est confirmée par la détérioration du coefficient Gini	0.371	0.414	0.400
Ménages qui gagnent moins de Rs 5 000 par mois.		12 585 (3.5%)	2 688 (0.7%)
Ménages qui gagnent moins de Rs 12 000 par mois.		72 274 (20.1%)	49 541 (12.9%)
20% des ménages à plus faibles revenus gagnent en % du total des revenus	6.1% (2006/7)	5.4%	5.6%
Les revenus des 20% des ménages à plus forts revenus en % du total des revenus	45.6% (2006/7)	47.4%	46.0%
Le seuil de pauvreté pour un ménage avec 1 adulte (par mois)		Rs 5 660	Rs 7 497
Le seuil de pauvreté pour un ménage moyen (2 adultes et 2 enfants de moins de 16 ans) (par mois)		Rs 13 330	Rs 17,657
<i>(Source : Household Budget Survey 2012 & 2017)</i>			

- La République est limitée géographiquement – 2 040 kms² de territoire et 177 kms de côte
- Nous sommes aussi limités en termes d'eau, d'électricité, de routes
- Notre système d'éducation ne produit pas les compétences (notamment techniques) dont nous avons besoin

- L'inégalité des revenus n'a pas beaucoup évoluée en 42 ans comme le montre le Gini Coefficient : 0.420 (1975) – 0.445 (1980/1) – 0.396 (1986/7) – 0.379 (1991/2) – 0.387 (1996/7) – 0.371 (2001/2) – 0.388 (2006/7) – 0.414 (2012) – 0.400 (2017)
- Les augmentations de la pension de vieillesse et le salaire minimum et le *negative income tax* ont eu un impact positif sur les salaires des ménages (ceux qui gagnent moins de Rs 5 000 sont passés de 12 585 à 2 688 ; ceux qui gagnent moins de Rs 12 000 sont passés de 72 274 à 49 541), mais ils n'ont pas empêché une augmentation dans le nombre de ménages et de personnes pauvres et n'ont pas eu un impact important sur l'inégalité des revenus (0.414 à 0.400)

Questions :

- **La politique économique des différents gouvernements depuis 42 ans n'a pas eu d'impact positif sur l'inégalité des revenus. Que proposez-vous comme modèle économique et social pour réduire le nombre de pauvres et les inégalités dans les revenus ?**
- **Est-ce que le modèle économique de toujours plus de croissance est soutenable, durable et toujours d'actualité ?**
- **Quelles sont vos propositions pour le développement d'une économie verte et durable ?**

4. Lutte contre la Pauvreté

Constat :

- Le seuil de revenus pour bénéficier de l'aide de la NEF est de Rs 2 720 pour un adulte et Rs 1 360 pour un enfant par mois. Le seuil par mois est de Rs 2 720 pour 1 adulte et Rs 8 160 pour une famille de 4 personnes (2 adultes et 2 enfants). Le maximum de Rs 9 520 par mois correspond à une famille de 5 personnes (2 adultes et 3 enfants).
- Le *Household Budget Survey 2017* estime le seuil de pauvreté pour une famille de 4 personnes (2 adultes et 2 enfants de moins de 16 ans) à Rs 17 657 (2012 : Rs 13 330) par mois.
- La famille moyenne, toujours d'après le HBS 2017, dépense Rs 7 135 (2012 – Rs 6 540) par mois pour se nourrir (*Food and non-alcoholic beverages*).
- La Commission Justice & Paix a, en 2013, calculé le minimum vital pour un ménage (2 adultes et 2 enfants) à Rs 28 092 par mois
- La femme au foyer est définie comme « *Inactive* » dans le *Household Budget Survey 2017*
- National Empowerment Foundation (NEF)
 - Aujourd'hui le contrat social de la NEF est lié au Contrat Marshall Plan et s'adresse aux personnes en situation de pauvreté absolue
 - Les étapes d'enregistrements sont :
 - S'enregistrer au Ministère de la Sécurité Sociale
 - Survey sur la famille
 - Proxy test afin d'évaluer l'authenticité des données sur la famille
 - Éligibilité pour l'aide
 - 4 pôles font partie du contrat social :
 - Famille
 - Éducation et formation
 - Santé
 - Emploi
 - Le gouvernement s'engage à soutenir le bénéficiaire
 - Le bénéficiaire s'engage à respecter certaines obligations en échange d'une allocation mensuelle
 - Ces obligations sont :
 - Accepter de travailler sur un plan de sortie de pauvreté
 - La femme doit suivre les programmes de santé et de vaccinations pour elle-même et ses enfants
 - La femme doit s'engager dans des programmes de *lifeskills*
 - L'enfant doit avoir 90% de présence à l'école pour toucher le *child allowance*
 - Si au chômage, s'inscrire au Ministère du travail et accepter de suivre des formations
 - Allocations de Rs 2 000 pour payer la crèche pour les enfants de < 3 ans
 - Accepter les visites des officiers de la NEF et, donc, accepter d'être accompagné

- Si la famille n'a pas de logement
 - Elle s'inscrit auprès de la NEF pour le logement
 - Si propriétaire d'un terrain, la NEF va construire sa maison (50m2) et le bénéficiaire paiera 25 % du cout sur 15 à 25 ans
 - La seule obligation est de respecter les paiements
- Cependant la NEF, créée afin d'implémenter le soutien social aux plus démunis, fait l'objet de nombreuses critiques, dont celle de l'Audit, face à son incapacité de répondre d'une manière efficace et humaine aux besoins exprimés par les familles à très faible revenus et son incapacité à mettre en place un programme effectif de constructions de maisons pour les familles non-éligibles aux programmes de la NHDC.
- ONU Observations 2019 recommande à l'État de poursuivre ses efforts afin :
 - D'accroître le montant de la pension de retraite de base afin de garantir un niveau de vie suffisant aux bénéficiaires
 - De veiller à ce que les travailleurs migrants dans des entreprises manufacturières exportatrices puissent participer au régime national de retraite dès leur premier jour d'emploi
 - D'étendre la couverture du régime de retraite contributif à tous les travailleurs, y compris ceux de l'économie informelle, les indépendants et les non-ressortissants
 - D'étendre la couverture de l'aide sociale aux non-ressortissants
- ONU Observations 2019 appelle l'attention de l'État sur son observation générale n° 19 (2008) sur le droit à la sécurité sociale
- ONU Observations 2019 recommande à l'État de revoir le Registre social de Maurice pour :
 - Faire en sorte que tous les bénéficiaires potentiels soient informés de leur droit d'être inclus
 - Que tout obstacle pratique à l'enregistrement soit levé
 - Que les conditions énoncées dans le contrat social conclu avec les bénéficiaires ne renforcent pas les stéréotypes sexistes
- ONU Observations 2019 recommande à l'État de prendre des mesures efficaces pour aider les personnes qui n'ont pas accès à Internet ou ne possèdent pas les compétences numériques nécessaires pour bénéficier des infrastructures des TIC de pointe, et de veiller à ce que dans l'État toutes les personnes bénéficient sans discrimination des progrès scientifiques et de leurs applications, notamment des TIC

Questions :

- **Le seuil de revenus pour bénéficier de l'aide de la NEF pour une famille de 4 personnes (Rs 8 160) est loin du seuil de pauvreté d'après le HBS 2017 (Rs 17 657). N'est-il pas critique de revoir :**
 - **Les aides nécessaires à ces familles pour une vie digne et décente et**
 - **Le seuil de revenus pour bénéficier de l'aide de la NEF ?**
- **Quelle politique envisagez-vous de mettre en œuvre pour éradiquer la misère (*absolute poverty*) dans l'ensemble de la République ?**
- **Comment envisagez-vous de mettre en œuvre un mécanisme de développement communautaire dans chacune des 229 poches de pauvreté du pays ?**

- **Quels sont les moyens que vous comptez déployer pour permettre la participation, pleine et active, des citoyens en situation de pauvreté et de misère à la fois dans la conception et dans l'exécution des programmes de lutte contre la pauvreté et la misère ?**
- **Que préconisez-vous pour harmoniser davantage les services offerts par le Ministère de la Sécurité Sociale et le Ministère de l'Intégration Sociale ?**
- **Que préconisez-vous pour éliminer les carences administratives entre la NEF et les ministères qui partagent le même mandat ?**

5. Économie

Constat :

- Les plus pauvres, qui sont souvent les moins qualifiés et les moins formés, sont les premières victimes de cette situation
- Une augmentation conséquente des allocations sociales pour les plus nécessiteux sous-entend le ciblage, le *means testing*

Questions :

- **Comment dégager des initiatives permettant de se concentrer, au plan de l'emploi, sur les très pauvres ?**
- **Faut-il réserver les allocations sociales aux plus pauvres et les supprimer au-delà d'un certain seuil de revenus ?**

6. Les promesses électorales

Constat :

Il faut les tenir.

- Rappelez-vous :
 - Instaurer une deuxième République mauricienne
 - Renforcement du cadre législatif concernant les organismes régulateurs afin de mieux garantir leur indépendance
 - Le statut légal des conseils municipaux et des conseils de districts sera revu afin de mieux répondre aux aspirations de la population
 - Promouvoir l'accès à la terre dans le cadre du projet cadastre déjà initié pour une allocation des terres de l'État de façon plus transparente et équitable
 - Promouvoir la méritocratie dans le monde de l'emploi pour favoriser une plus grande diversité dans les postes décisionnels au niveau des grandes entreprises
 - Construction de 10 000 logements pour les classes défavorisées aussi bien que pour les classes moyennes
 - *Land Based Oceanic Industry* pour une meilleure utilisation des ressources marines
 - Favoriser le principe de « pollueur payeur »
 - La création d'au moins 3 parcs éoliens
 - Nous allons mettre en place un comité spécial pour mettre fin aux nominations inadaptées aux postes importants. Nous éliminerons les gaspillages
 - Nous garantirons des chances égales à tous
 - Nous libérerons notre société de l'emprise d'une corruption généralisée, du favoritisme, du népotisme, des mafias et des ingérences politiques
 - Nous réduirons la dette publique, encouragerons l'épargne et les investissements ; réduirons le fossé entre riches et pauvres
 - Un code de conduite pour les responsables politiques et les ministres sera élaboré. Il y aura des référendums obligatoires pour des questions cruciales concernant l'État
 - Nous légiférerons pour combattre le transfugisme à l'Assemblée nationale et clairement établir le nombre de séances parlementaires obligatoires chaque année
 - Nous réorganiserons la MBC afin qu'elle joue son rôle de radio-télévision publique. Nous introduirons la télévision privée
 - Nous garantirons la liberté d'opinion et la liberté de mouvement
 - Construire 2 000 unités de logement chaque année et allocation d'un lopin de terre à un prix nominal aux nécessiteux

- Offrir des chances égales à tous et amendement de la loi pour assurer la transparence et la méritocratie dans les recrutements effectués par la PSC, LGSC et la DFSC
- Redonner à l'ICAC et à la Police leur indépendance opérationnelle

Il faut pouvoir les tenir.

- Les promesses sont faciles, mais le plus important est comment les financer
- « Cependant, je ne crois pas que le double rêve de voir la pension de vieillesse doublée en cinq ans et le salaire minimum sur cette même pension pendant le même période puisse être réalisé sans faire des choix forts et des efforts gigantesques, voire impossibles, avec des résultats catastrophiques pour les plus jeunes ! (Bernard Yen (Actuaire) dans Le Mauricien du 10 octobre 19)
- « Le gouvernement projette de dépenser Rs 38 milliards pour l'année 2019/20 sous l'item « Social Protection » dont Rs 28 milliards pour la pension de vieillesse. Cela représente déjà 5% de notre Produit Intérieur Brut (PIB) alors que ce pourcentage était à 2% du PIB en 2003. Le gouvernement, à l'époque, avait courageusement décidé d'introduire le ciblage pour empêcher que le pourcentage ne grimpe à 6% du PIB en 2040 si rien n'était fait. Or, qu'est-ce qu'on voit aujourd'hui ? Le gouvernement actuel n'a pas l'air de s'inquiéter non seulement que nous atteindrons les 6% du PIB déjà en 2020 (au lieu de 2040 qui était déjà un souci), mais aussi que l'on propose de doubler ce pourcentage à 10% avant 2025 ! Le gouvernement projette de recevoir Rs 105 milliards cette année sous forme d'impôts, dont Rs 65 milliards sous forme de TVA. Cela représente 12% du PIB. Donc, pour financer la pension de vieillesse à Rs 13 500 qui coûterait 4% du PIB en plus, il faudrait peut-être augmenter le taux de TVA de 15% à 20% (Bernard Yen (Actuaire) dans Le Mauricien du 10 octobre 19)
- Plus inquiétant encore, et c'est là que le bât blesse, le vieillissement de la population et les projections démographiques sont toujours là pour dire attention aux moyen et long termes. En 2040, la pension de vieillesse pourrait nous coûter encore 10% du PIB en plus parce qu'il y aura plus de personnes âgées, soit un taux de TVA à plus de 30% ! Le problème, c'est que presque personne, même les jeunes qui vont souffrir de cela le plus, ne s'inquiète de 2040 aujourd'hui ((Bernard Yen (Actuaire) dans Le Mauricien du 10 octobre 19)

Questions :

- **La liste des promesses non-tenues est impressionnante. Peut-on vous croire cette fois-ci ?**

7. Logement Social

Constat :

- Les personnes engagées sur le terrain de la pauvreté, reconnaissent que la situation s'est améliorée depuis 2014 :
 - Les maisons de la NHDC mises en vente aux familles à faibles revenus sont plus grandes et disposent d'une petite cour et de possibilités d'agrandissement selon un plan précis. Provision est faite afin que chaque quartier dispose d'espaces de loisirs et d'une salle polyvalente. Activités sociales et formations sont faites en partenariat avec ONG et secteur privé
 - Frais d'enregistrement :
 - Pas de frais d'enregistrement pour l'achat d'un terrain d'une superficie de 20 perches et dont la valeur ne dépasse pas Rs 2.5 millions pour un premier acheteur
 - Exonération totale des frais d'enregistrement pour l'achat d'une maison ou d'un appartement de Rs 5.0 millions pour un premier acheteur
 - Pas d'enregistrement pour un prêt logement d'un montant inférieur à Rs 2.5 millions.
 - Les subventions gouvernementales pour l'achat d'un logement ont augmenté
 - Les aides aux personnes pour construire leur propre maison ont augmenté
- Mais hélas, beaucoup reste encore à faire :
 - 10 000 logements sociaux promis en 2014 - en mai 2019 : 1 979 achevés et 2 421 en construction
 - Le plus gros problème est le nombre insuffisant de logements en construction
 - Les familles en situation de *squatting* sur terrains privés ne sont pas prises en compte par les services gouvernementaux
 - Les maisons en amiante sont encore trop nombreuses - souvent les propriétaires de ces maisons ne veulent pas les déclarer car leur destruction les met à la rue
 - Lourdeurs administratives : les démarches restent compliquées pour les plus démunis : l'accueil dans les services gouvernementaux n'est souvent pas adéquat.
 - Les démarches à entreprendre ne sont pas toujours comprises par les familles
 - La délocalisation des familles pour l'octroi de logements ne doit pas être automatique : les familles demandeuses de logements doivent avoir le droit de rester dans la région où elles ont habité depuis des années
- Toute personne a droit :
 - à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ;
 - à la sécurité en cas de chômage, de maladie, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté (*Déclaration universelle des droits de l'homme, 25*).

- Les 9 principes du logement social de la Commission Justice & Paix sont :
 - Le logement est un droit humain
 - Une maison, un foyer – pas seulement un logement
 - L'infrastructure communautaire pour des communautés dans la durée
 - Participation financière
 - Critères d'éligibilité pour être bénéficiaire d'un logement social
 - Le contrat social
 - L'accompagnement social
 - Des communautés humaines et durables
 - Un travail de partenariat
- ONU Observations 2019 recommande à l'État d'intensifier ses efforts pour développer l'offre de logements sociaux et améliorer l'état du parc existant de logements sociaux et de logements de la Société nationale pour le développement de l'habitat
- ONU Observations 2019 recommande que, dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire, l'État s'emploie à réaliser des ensembles de logements spatialement intégrés afin de lutter contre la ségrégation résidentielle imposée de fait aux populations pauvres et marginalisées, telles que les Créoles
- ONU Observations 2019 appelle l'attention de l'État sur son observation générale n° 4 (1991) sur le droit à un logement suffisant

Questions :

- **Que proposez-vous pour le respect des droits humains et de la dignité humaine de ceux et celles qui bénéficient de logements sociaux/**
- **Comment appliquerez-vous les 9 principes du logement social ?**
- **Pourquoi des politiques différentes pour différents squatters – terrains privés, terrains publics ?**
- **Qu'envisagez-vous comme mesures afin qu'il y ait plus de construction de logement sociaux dans un délai assez rapide ?**
- **Que comptez-vous faire pour que les sites des logements sociaux ne deviennent pas des ghettos ?**
- **Qu'envisagez-vous comme formation à donner aux personnes des ministères qui sont en contact direct avec les familles demandeuses pour améliorer l'accueil des familles en situation de pauvreté et de misère ?**
- **Que proposez-vous pour éliminer les lourdeurs administratives qui ralentissent la gestion des dossiers de demande de logements sociaux ?**
- **Qu'envisagez-vous de faire réserve pour pallier au manque de terrains pour des logements destinés aux familles à très faibles revenus ?**

8. Contrat Social

Constat :

- Les caractéristiques des familles à qui ces contrats sont proposés (*Source : Etude d'Alternet*) :
 - Elles vivent depuis de longues années dans des conditions extrêmement précaires bien en dessous du seuil de pauvreté
 - La plupart des membres de ces familles n'ont jamais fait l'expérience d'une vie bénéficiant au moins du confort minimum
 - L'extrême vulnérabilité de ces familles fait d'elles des proies faciles et évidentes par rapport aux problèmes de société et souvent elles sombrent dans les fléaux contre leur gré
- Il est bon d'avoir un contrat social pour l'admission dans les nouvelles agglomérations de logements sociaux. Cependant l'expérience passée (à la Valette par exemple) montre que ces familles viennent de trop loin pour leur exiger des conditions trop difficiles, sinon impossibles, à tenir. Il faut beaucoup de patience. La tentation a été alors de faire du contrôle social avec un arsenal répressif qui pousse à plus de comportements asociaux.

Questions :

- **Quelles sont les modifications que vous apporterez aux contrats d'accès aux logements sociaux ?**
- **Quels types d'accompagnement pensez-vous devoir mettre en place pour réussir leur intégration sociale ?**

9. Éducation

Constat :

- Primaire :
 - Le taux d'échec au *Primary School Achievement Certificate (PSAC)* était de 24,8% avant réévaluation et de 21,2% après réévaluation en 2018.
 - Les enfants ne réussissant pas le *PSAC* sont canalisés vers l'*Extended Programme* dans leur école secondaire.
- Secondaire :
 - Le taux d'échec au *School Certificate (SC)* était de 28.5% en 2018.
 - Le taux d'échec au *Higher School Certificate (HSC)* était de 25.1% en 2018.
- Le budget relatif à l'éducation et la formation est le suivant :
 - Année financière 2018/2019 :
 - 1.6% à l'éducation pré-primaire
 - 24.5% à l'éducation primaire
 - 50.1% à l'éducation secondaire,
 - 2.7% à l'éducation technique et vocationnelle
 - 7.7% à l'éducation tertiaire, et 13.4% aux autres dépenses.
 - Année financière 2019/2020 :
 - 1.6% à l'éducation pré-primaire
 - 24.4% à l'éducation primaire
 - 49.8% à l'éducation secondaire,
 - 3.0% à l'éducation technique et vocationnelle
 - 7.4% à l'éducation tertiaire, et 13.8% aux autres dépenses.
- Le pré-primaire est une base fondamentale au développement des intelligences multiples des enfants au-delà des milieux socio-économiques, géographiques et financiers dont ils sont issus.
- 46 ans après l'indépendance, nous n'avons toujours pas une politique de langues définie à l'école. L'Anglais et le Français ne sont pas des langues maternelles pour la grosse majorité des enfants mais sont malgré tout enseignés comme telles. Le Kreol Morisien, langue nationale, n'est enseigné qu'en option.
- L'éducation pré-primaire est obligatoire certes mais le niveau des écoles et les programmes qu'elles proposent restent différents malgré la publication d'un curriculum national. Cela a pour conséquence que des élèves entrent à l'école primaire avec des capacités et des compétences très inégales.

- Les enfants entrant en Prevoc n'ont pas tous les mêmes compétences. De l'expérience de certains enseignants, il y a au Prevoc des élèves qui souffrent de problèmes médicaux, psychologiques et psychiatriques (Les enfants du *MainStream* ont aussi les mêmes problèmes) qui n'ont jamais été détectés.
- Les leçons particulières sont « institutionnalisées » mais non-réglées, ce qui laisse les enfants et leurs parents, à la merci d'enseignants, parfois peu scrupuleux.
- L'éducation est gratuite mais coûte très chère en terme de leçons particulières indispensables, matériaux scolaires et de transport (bien que le transport public soit gratuit, beaucoup d'enfants prennent des transports privés).
- Il a été question récemment de mettre sur pied du *Fortified Learning* en plus de ZEP Schools pour des écoles qui ont un taux de réussite bas (< 30 % ?) avec toute une équipe pédagogique pour encadrer et accompagner ces écoles.
- Au primaire, la promotion automatique est pratiquée - la tendance actuelle est que les enfants de Grade 1 à 3 ne vont pas être appelés à redoubler. Cela se fait plus dans les grandes classes et très peu. Donc même si l'enfant n'a pas acquis les compétences académiques de bases il sera automatiquement promu.
- Il n'y a pas suffisamment de *remedial classes* et de *remedial teachers* pour les enfants en difficulté.
- Le système éducatif n'est pas adapté aux méthodes d'enseignement modernes. Dans plusieurs établissements les enseignants utilisent des méthodes punitives pour maintenir la discipline (ex : Violence physique, psychologique, verbale). Les enfants ont souvent peur de s'exprimer librement, de poser des questions. Ils ont très peu, voire pas d'espace pour s'exprimer.
- Les enfants ont peu d'espace et de temps pour développer et encourager leur développement physique et créatif.
- Il n'existe pas de psychologue clinicien qui pourrait intervenir pour des adolescents qui souffrent d'un trouble de santé mentale/à risque/en danger (ex : élève qui aurait fait une tentative de suicide). Il faut référer ces situations aux psychologues cliniciens du Ministère de la Santé.
- Il y a 1 *educational psychologist/educational social worker* pour 4 311 enfants dans 1 343 écoles/collèges (pré-primaire, primaire et secondaire). Le ratio recommandé aux Etats-Unis en 2018 était de 1 professionnel en psychologie pour 500 élèves ou 1 *school counsellor* pour 250 élèves pour un accompagnement efficace.
- Il n'existe pas de programme national qui promeuve la bonne santé mentale des enfants et adolescents, et les aide à développer des habilités psycho-sociales pour les aider à faire face aux difficultés de la vie.
- L'État partie devrait interdire les châtiments corporels dans tous les contextes (ONU Observations 2019)
- ONU Observations 2019 recommande à l'État :
 - De déterminer les causes profondes du taux élevé d'absentéisme et d'y remédier
 - De prendre les mesures requises pour améliorer l'accès aux matériels pédagogiques en créole

- De s’attaquer à l’inégalité croissante des résultats en matière d’éducation, notamment en améliorant la qualité de l’enseignement public
 - De développer davantage l’offre d’éducation inclusive destinée aux élèves handicapés et de renforcer la capacité de l’État partie, en collaboration avec les parties prenantes concernées, notamment les ONG, de former des enseignants et de fournir des services spéciaux aux enfants handicapés
- ONU Observations 2019 recommande à l’État de prendre les mesures nécessaires pour conférer un statut officiel au créole mauricien

Questions :

- **A quand une politique nationale de langues ?**
- **Quel statut comptez-vous accorder au Kreol Morisien et comment comptez-vous le mettre en application ?**
- **Comment s’assurer que les lieux où les enfants sont scolarisés depuis tout petit soient des lieux où les enfants se sentent en sécurité et protégés, dans un environnement et cadre où existe la bienveillance et où l’enfant se sent en confiance et aimé ?**
- **Quelle place et quels moyens donnerez-vous aux écoles pour les enfants autrement capables tout particulièrement les plus pauvres ?**
- **Comment comptez-vous mettre en œuvre un climat scolaire qui promeuve la coopération et l’entraide et non pas la compétition et l’individualisme ?**
- **A quand un système de suivi – type carnet scolaire – qui permet de communiquer sur le développement de l’enfant, de partager les inquiétudes au niveau de son développement et des diverses phases le plus tôt possible, de pouvoir les communiquer aux adultes responsables des enfants et ainsi mieux les accompagner ?**
- **De quelle façon comptez-vous réglementer les leçons particulières ?**
- **Que proposez-vous comme politique d’accès à l’école maternelle pour toutes les familles Mauriciennes, spécialement les plus pauvres ?**
- **Que proposez-vous pour l’accompagnement des jeunes parents pour les aider à créer des liens d’attachements sécurisants avec leurs enfants ? Ces accompagnements devraient être offerts gratuitement dans les dispensaires, centre de jeunesse, hôpitaux, afin que dès les premiers temps de vie ces liens puissent être tissés entre les parents et leurs nourrissons. Des cours sur le développement de l’enfant et de l’adolescent devraient être dispensés et des cours sur la parentalité positive.**
- **Dans quelle mesure comptez-vous augmenter les *grants* accordés aux écoles et collèges privés de sorte qu’ils soient totalement harmonisés avec les écoles et collèges de l’État ?**
- **A quand la création d’un poste national de *School Counsellor* permettant à chaque institution scolaire d’avoir un *School Counsellor* pour des services d’écoute et d’accompagnement qui soient réguliers, efficaces, accessibles et gratuits pour la communauté scolaire ?**
- **A quand la mise en place des programmes scolaires nationaux à tous les niveaux du secteur éducatif (pré-primaire, primaire et secondaire) pour promouvoir la bonne**

santé mentale des enfants et adolescents, et les aider à développer des habilités psychosociales ?

- **Quels services et soutiens sont accessibles aux enseignants pour les permettre d’être écoutés dans ce qu’ils vivent comme défis ; pour les encourager à remettre en question certaines de leurs pratiques ; pour les encadrer et les aider face à certains enfants qui souffrent de problèmes de santé mentale/autres types de difficulté ?**
- **Quelles formations continues professionnelles sont offertes aux enseignants pour les permettre de s’améliorer dans leur travail ; pour apprendre des nouvelles formes d’enseigner, des pédagogies nouvelles ?**

10. Drogue

Constat :

- La drogue est un des problèmes majeurs du pays. Le rapport de la commission d'enquête sur le trafic de drogue de Juillet 2018 estime que le nombre de toxicomanes est sous-évalué. Le nombre réel de toxicomanes, selon l'expérience du terrain, toutes drogues confondues, serait de l'ordre de 80,000. Ce chiffre comprend 20,000 drogués par voie intraveineuse.
- La drogue est non seulement un obstacle à la santé publique mais aussi à la santé familiale et économique du pays à tous les niveaux. Elle touche les plus vulnérables sans épargner les autres couches de la communauté. Elle pourrait bien être responsable de nombreux cas de vols et d'autres actes répréhensibles.
- ONU Observations 2019 recommande à l'État :
 - De revoir sa législation et ses politiques relatives à la consommation de drogues en adoptant une démarche qui donne la priorité au droit à la santé des consommateurs de drogues
 - D'élaborer une politique visant à remédier à l'état de santé alarmant des consommateurs de drogues, à améliorer l'accès des consommateurs de drogues aux services de santé et à lutter contre la stigmatisation sociale des consommateurs de drogues, notamment par le canal de programmes de sensibilisation
 - De continuer à développer les programmes de réduction des risques, y compris les programmes de traitement de substitution aux opiacés et les programmes d'échange d'aiguilles et de seringues, et d'étendre les programmes disponibles de réduction des risques aux personnes de moins de 18 ans
 - De revoir la loi sur l'attestation d'honorabilité pour l'aligner sur la modification apportée en 2017 à la loi sur l'égalité des chances en vue d'interdire la discrimination fondée sur le casier judiciaire dans le domaine de l'emploi

Questions :

- **Considérez-vous que les recommandations de la Commission Lam Shang Leen aient été suffisamment mis en œuvre et que comptez-vous faire dans ce domaine ?**
- **Pensez-vous, par exemple, que les activités extra scolaires, après les heures de classe, préconisées par la Commission puissent être concrétisées dans les meilleurs délais ?**
- **Le budget alloué à la répression semble être inversement proportionnel à celui consacré à la prévention. Par exemple, 21% de la population carcérale masculine relève des offenses relatives à la drogue au coût de Rs 77.5 millions annuellement à l'État. Le taux de récidive est de plus de 65%. Ne serait-il pas plus pertinent de prévenir à travers l'éducation, la sensibilisation médiatique et le développement de loisirs sains dans les régions vulnérables, entre autres, que de « guérir » à travers de coûteuses incarcérations ?**
- **Quelles sont, d'après vous, les caractéristiques de la prévention qui devraient être mises en place ?**
- **Comment comptez-vous encadrer les ONGs et travailler avec eux ?**
- **Que leur demandez-vous à ces ONGs ?**

- **Dépénalisation du gandia : quelle politique préconisez-vous ?**

11. Santé

Constat :

- L'aide financière de l'État, pour les opérations qui ne peuvent se faire à Maurice, n'est pas proportionnelle aux coûts totaux de l'opération.
- ONU Observations 2019 recommande à l'État :
 - De prendre des mesures efficaces pour réduire les facteurs de risque des maladies non transmissibles, améliorer le dépistage précoce de ces maladies, assurer un traitement efficace et rapide et éviter les complications
 - De renforcer sa capacité de traiter les personnes infectées par le virus de l'hépatite C et de prévenir de nouvelles infections, notamment par des actions de sensibilisation et d'information s'adressant aux consommateurs de drogues
 - De réduire les avortements clandestins en veillant à ce que les services d'avortement médicalisé visés à l'article 235 a) du Code pénal soient facilement accessibles ; de fournir des soins et des conseils post avortement ; d'améliorer l'accès aux informations et services de santé sexuelle et procréative, notamment aux contraceptifs, en particulier pour les adolescents.
- ONU Observations 2019 appelle l'attention de l'État sur son observation générale n° 22 (2016) sur le droit à la santé sexuelle et procréative
- ONU Observations 2019 recommande à l'État de déterminer les causes profondes de la prévalence des problèmes de santé mentale afin d'y remédier et d'accroître la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des services professionnels de santé mentale, y compris les services communautaires, et du personnel qualifié. Il l'exhorte en outre à combattre la stigmatisation sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale

Questions :

- **Quelle est votre politique en matière de santé ?**
- **Quelle est votre politique en matière d'accès aux soins médicaux, particulièrement l'accès aux grandes interventions chirurgicales qui actuellement demandent aux malades d'avoir à se déplacer vers d'autres pays, faute d'expertise et de moyens dans nos services de santé ?**
- **Comment sensibiliser la population sur les signes avant-coureurs des problèmes de santé mentale les plus fréquents chez les enfants et adolescents et comment faire pour les aider ?**

12. Famille

Constat :

- Avec la diminution des revenus des ménages, les femmes sont de plus en plus appelées à travailler pour assurer un deuxième revenu essentiel aux dépenses mensuelles de base du ménage telles que l'alimentation, le logement, l'électricité, l'éducation.
- L'indépendance financière des femmes est certes une bonne chose quand il s'agit d'un choix réel et non d'une obligation du ménage pour pouvoir joindre les deux bouts.
- Dans ce contexte, il est de plus en plus difficile pour les mamans de concilier vie de travail et vie de famille ainsi que de trouver le temps nécessaire à l'éducation, aux soins, à l'affection et l'amour à donner à leurs enfants.
- Il est également de plus en plus difficile pour la famille de subvenir aux besoins des personnes âgées aussi bien d'un point de vue financier que d'un point de vue d'accompagnement et de soins à prodiguer aux aînés.
- Cela a un impact considérable sur les familles et la société tout entière laquelle est déjà en crise par rapport à la perte des valeurs quid de la transmission des valeurs, des traditions et de la richesse des relations intergénérationnelles.
- Aujourd'hui les familles se composent, se décomposent et se recomposent au gré des circonstances de la vie. Les conséquences économiques et sociales de ces décisions sont rarement considérées à l'avance et se découvrent en général plus tard.
- La misère, la pauvreté ou les conditions trop dures d'existence provoquent la désintégration de la famille et l'empêchent de jouer son rôle.
- Pour que la famille puisse pleinement jouer son rôle économique et social, il semblerait que les points suivants soient clés :
 - L'accès équitable au travail
 - L'exigence d'un juste salaire
 - L'accès à la propriété privée.
- Quelques chiffres (*Statistics Mauritius*):

	2000	2012	2017
Nombre de ménages	296 800	359 574	384 042
Nombre moyen de personnes par ménage	3.9	3.5	3.4
Le ménage typique, comprenant un couple et des enfants non mariés	60.0%	48.6%	45.3%
Les ménages, comprenant un parent unique et des enfants non mariés	30 800 (10.4%)	34 160 (9.5%)	39 293 (10.1%)

Les personnes vivant seules	21 500 (6.2%)	29 845 (8.3%)	34 948 (9.1%)
Les couples sans enfants	27 000 (9.1%)	40 991 (11.4%)	51 078 (13.3%)
Le nombre de personnes séparées et divorcées	25 800 (4.0%)	38 812 (3.1%)	49 413 (3.9%)
Le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans		170 272 (13.6%)	222 992 (17.6%)

- ONU Observations 2019 recommande à l'État de redoubler d'efforts afin :
 - De lutter contre la maltraitance des personnes âgées, notamment en renforçant l'application de la loi sur la protection des personnes âgées et le rôle des comités de contrôle des personnes âgées, en déterminant les causes profondes de cette maltraitance et en remédiant à cette situation
 - De veiller à ce que toutes les maisons de retraite soient agréées et fassent l'objet d'une réglementation et d'une surveillance efficaces de la part des autorités publiques compétentes, et à ce qu'elles soient suffisamment dotées de personnel soignant qualifié
 - De combattre les préjugés à l'égard des personnes âgées, notamment en menant des activités de sensibilisation
- ONU Observations 2019 recommande à l'État d'intensifier ses efforts pour lutter contre la violence familiale, notamment en renforçant l'application de la loi sur la protection contre la violence familiale et en faisant mieux connaître cette loi, en particulier les ordonnances d'occupation et de location prévues aux articles 4 à 8, et en améliorant l'assistance offerte aux victimes. Il recommande également à l'État partie de prendre des mesures législatives pour ériger expressément en infraction pénale le viol conjugal
- ONU Observations 2019 recommande à l'État de poursuivre ses efforts pour assurer une répartition équitable des responsabilités familiales entre hommes et femmes et, en particulier :
 - De mettre en place un congé parental avec une durée minimale exclusivement réservée aux pères
 - De prolonger la durée du congé de paternité et de l'appliquer au père d'un nouveau-né quelle que soit sa situation au regard de l'état civil
 - De veiller à ce que les hommes et les femmes tirent parti de la politique de télétravail dans la pratique
 - D'élargir la prestation de services de garde d'enfants et de services personnels abordables
 - De veiller à ce que la durée du congé sans solde de longue durée pour obligations familiales soit prise en compte dans le calcul des prestations de retraite
- ONU Observations 2019 recommande à l'État partie de veiller au strict respect de la disposition juridique qui fixe à 18 ans l'âge minimum du mariage pour les deux sexes et de prendre toutes les mesures voulues pour éliminer le mariage des enfants

- ONU Observations 2019 recommande à l'État de redoubler d'efforts pour combattre la violence à l'égard des femmes, en particulier :
 - Appliquer efficacement la législation en vigueur sur la violence familiale, notamment en traduisant les auteurs en justice et en les sanctionnant
 - Poursuivre et intensifier ses campagnes de sensibilisation aux effets néfastes de la violence à l'égard des femmes, encourager les femmes à signaler les cas de violence familiale, faciliter le dépôt de plaintes auprès de la police et protéger les femmes contre toute forme de représailles ou de réprobation sociale
 - Continuer de former les policiers, les juges et les procureurs qui s'occupent des affaires de violence fondée sur le genre
 - Fournir une aide appropriée aux femmes victimes et former les personnels des refuges ou des institutions publiques
- ONU Observations 2019 recommande à l'État de veiller à l'application effective de la loi relative à la protection des personnes âgées en :
 - Facilitant les signalements et le dépôt de plaintes concernant les actes de violence et de maltraitance à l'égard de personnes âgées
 - Renforçant l'Unité d'action sociale pour les personnes âgées
 - Menant des campagnes de sensibilisation qui ciblent les personnes âgées et leur famille
 - Formant les personnels des institutions. Il devrait en outre accélérer l'adoption du Document stratégique national et plan d'action sur le vieillissement et allouer les ressources humaines et financières nécessaires à sa mise en œuvre effective

Questions :

- **Que proposez-vous pour faciliter la conciliation des responsabilités familiales et professionnelles notamment en terme de :**
 - **Loi sur les normes du travail**
 - **Services d'accompagnement ?**
- **Que proposez-vous en terme de politique de famille pour :**
 - **les familles monoparentales**
 - **les mères ou pères qui souhaiteraient élever leurs enfants**
 - **les personnes âgées**
 - **les orphelins / les enfants abandonnés**
 - **les femmes et les enfants victimes de violence et d'abus?**
- **Quels types de soutiens et services sont offerts aux parents qui souffrent d'un trouble de la santé mentale ; qui connaissent des grandes difficultés à s'occuper de leurs enfants (physiquement, affectivement, les protéger et s'assurer qu'ils soient en sécurité) ?**

13. Droits de l'Enfant

Constat :

- Le *Children Bill* est en préparation depuis 16 ans. Il a été finalisé cette année et déposé au parlement il y a quelques semaines. Cependant les élections anticipées qui ont entraîné la dissolution du parlement n'ont pas laissé de place au débat et au vote du *Bill*
- Fidèle à la Convention internationale des droits de l'enfant, le projet de loi définit l'enfant comme une personne de moins de 18 ans. Cependant sous la clause 16, il est indiqué que les abus sexuels ne sont pas condamnables pour les enfants de plus de 16 ans et de même sous la clause 19 qui concerne le tourisme sexuel (*child grooming*). Par ailleurs le mariage des enfants est condamnable uniquement s'il est "forcé" (*No person shall force a child to be married civilly or religiously*) et aucune mention n'est faite de la section 145 du Code Civil qui stipule que les enfants de plus de 16 ans peuvent se marier avec le consentement des parents. Le projet de loi doit absolument être renforcé sur ces deux points. Le fait que le mariage des enfants soit encore légal à Maurice est un indicateur de la faible valeur accordée aux filles et aux femmes dans notre société, en particulier celles qui proviennent de milieux défavorisés.
- Selon la section 43 de ce *Bill*, «*A child under the age of 12 shall not be held criminally responsible for any act or omission.* » Or cet âge est précoce.
- La section 37 de l'*Education Act* mentionne que *every child* doit avoir accès à l'école. Cette section ne s'applique pas toujours aux enfants handicapés et aux besoins éducatifs spéciaux.
- L'interdiction de la violence physique ou du châtiment corporel à la maison ou dans les « alternatives care ») n'est pas inscrit dans la loi.
- Il n'existe pas de *Children's Court* avec des juges pour enfants.
- Seulement 20% du budget du Ministère de l'Égalité du Genre, du Développement de l'Enfant et du Bien-Être de la Famille est consacré à la protection de l'enfance.
- 10 *Family Welfare Protection Officers* sont dans les 6 bureaux du *Child Development Unit* sur le terrain.
- 1 officier qualifié doit gérer environ 1 300 cas rapportés par an. Une moyenne de 5 736 cas de violence sur mineurs sont référés au CDU chaque année depuis 2010.
- Le bureau de l'*Ombudsperson for Children* n'emploie que 4 officiers.
- Selon le rapport de 2012/3, seulement 1 195 enfants sur un total de 354 643 enfants ont été sensibilisés sur leurs droits.
- Seulement 0.4% du budget du Ministère de l'Éducation est consacré au handicap.
- Le *Child Protection Register* n'a toujours pas été mis en application.

Questions :

- **Quels services professionnels proposez-vous pour faire le dépistage des enfants à risque dès le jeune âge ? Que proposez-vous comme investissement dans des services offerts par des professionnels de la santé mentale pour les enfants et leurs familles ?**
- **Quelles sont les programmes d'accompagnement (psychologique, social, familial) que vous proposez pour les enfants et leurs familles qui sont référés à la CDU ?**
- **Quelles sont les programmes de réhabilitation que vous proposez aux enfants qui souffrent de troubles de conduite et qui sont, de par la loi, mis au RYC ou dans des *shelters* du ministère ? Quel est le travail que vous proposez de faire avec les parents dans de telles situations ?**
- **Que proposez-vous pour s'assurer que la section 11 du *Child Protection Bill* soit appliqué par toutes les personnes qui sont en contact avec les mineurs ?**
- **Que proposez-vous afin que les *shelters* soient vraiment des *places of safety for the child*, que les enfants soient en sécurité et protégés de toute forme de violence, que des programmes d'accompagnement et de soutien à la parentalité soient offerts ?**
- **Que proposez-vous pour rendre le *child grooming* et toute offense sexuelle sur un enfant de moins de 18 ans condamnable ?**
- **Que proposez-vous comme l'âge du mariage dans le *Child Protection Bill* ?**
- **Que proposez-vous comme l'âge de la responsabilité criminelle dans le *Child Protection Bill* ?**

14. Equal Opportunities Commission

Constat :

- Nous n'avons pas entendu parler de l'*Equal Opportunities Commission (EOC)* depuis des lustres
- Existe-t-il toujours ?
- ONU Observations 2019 recommande à l'État de :
 - Faciliter le dépôt de plaintes par les femmes victimes de discrimination au travail et prendre les mesures nécessaires pour protéger ces femmes contre les représailles
 - Faire appliquer la réglementation relative à l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale
 - Augmenter le nombre d'inspections sur le lieu de travail, mener des enquêtes et sanctionner les entreprises qui ne respectent pas la réglementation
 - Prendre des mesures pour permettre aux femmes d'occuper des emplois plus qualifiés et des postes de décision
- ONU Observations 2019 recommande à l'État de réviser la loi sur l'égalité des chances, en particulier les articles 2 et 19 (par. 2), afin d'interdire toutes les formes (directe, indirecte et croisée) et tous les motifs de discrimination, y compris la discrimination fondée sur l'identité de genre, l'origine sociale ou la fortune, dans tous les domaines liés aux droits consacrés dans le Pacte. Il lui recommande également d'offrir un recours utile aux victimes, notamment en leur permettant de saisir les instances judiciaires et administratives. Il appelle son attention sur son observation générale n° 20 (2009) sur la non-discrimination dans l'exercice des droits économiques, sociaux et culturels
- ONU Observations 2019 recommande à l'État d'accélérer l'adoption d'une loi-cadre sur les droits des personnes handicapées et de réviser toutes les lois pertinentes, y compris la loi sur l'égalité des chances, afin qu'elles garantissent pleinement l'obligation de fournir des aménagements raisonnables. Il recommande également à l'État partie de faire en sorte que l'obligation de réserver un certain pourcentage d'emplois aux personnes handicapées s'applique aussi au secteur public et soit davantage respectée
- ONU Observations 2019 recommande à l'État d'évaluer l'efficacité des mesures prises et d'adopter d'autres dispositions, y compris des dispositions temporaires spéciales, dans le droit fil du paragraphe 39 de son observation générale n° 20, avec la participation de représentants de la population créole, pour faire en sorte que celle-ci ait accès à l'emploi, à un logement décent, aux soins de santé et à l'éducation inclusive sur un pied d'égalité avec le reste de la population. Il recommande également à l'État partie de veiller au respect des droits économiques, sociaux et culturels des Créoles et de prendre les mesures nécessaires pour remédier à la situation
- ONU Observations 2019 recommande à l'État :
 - D'examiner et de modifier toutes les lois, réglementations, normes et pratiques discriminatoires à l'égard des femmes et d'élaborer des politiques et des programmes, y compris des mesures temporaires spéciales, pour parvenir à l'égalité effective entre les sexes dans tous les domaines des droits économiques, sociaux et culturels
 - D'adopter des mesures efficaces pour mettre fin à l'importante ségrégation professionnelle et pour réduire les écarts de rémunération entre les sexes, notamment en offrant aux femmes des possibilités de travail décent et des perspectives de carrière

dans des domaines d'étude et d'activité non traditionnels, sur un pied d'égalité avec les hommes

- De mettre effectivement en œuvre le principe de l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale, notamment en établissant des méthodes d'évaluation objective du travail à effectuer en vue d'assurer une classification des emplois exempte de préjugés sexistes
- De prendre des mesures globales pour éliminer les stéréotypes sexistes persistants, notamment en lançant des campagnes médiatiques, en mobilisant des leaders d'opinion et en sensibilisant le grand public au partage égal des droits et des responsabilités entre hommes et femmes dans la famille et dans la société
- ONU Observations 2019 appelle l'attention de l'État sur son observation générale n° 16 (2005) sur le droit égal de l'homme et de la femme au bénéfice de tous les droits économiques, sociaux et culturels, et sur les paragraphes 11 à 17, 47 a) et 62 de son observation générale n° 23 (2016) sur le droit à des conditions de travail justes et favorables

Questions :

- **Que proposez-vous pour redonner à l'EOC la vigueur de ses premières années ?**

15. Freedom of Information Act, Declaration of Assets Act et Transparence

Constat :

- Me Geoffrey Robertson QC a recommandé un *Freedom of Information Act* à Maurice.
- Les partis et alliances nous ont promis une telle législation, mais aucune action n'a suivi.
- La *Declaration of Assets Act 2018* a été votée le 12 décembre 18 pour une entrée en vigueur le 1^{er} juin 19
- La *Declaration of Assets (Amendment) Act 2019* a été votée le 05 juillet 19 pour une entrée en vigueur le 22 août 19
- Ceux à qui ces lois s'appliquent ont jusqu'au 21 novembre 19 pour faire leurs déclarations
- L'ICAC a l'obligation de publier les déclarations des
 - Membres de l'Assemblée Nationale et de la *Speaker*
 - Membres de l'Assemblée Régionale de Rodrigues et du Président de l'Assemblée
 - Conseillers municipaux et de Conseil de District

Sauf pour les avoirs suivants :

- Les balances en banque
- Les dépôts dans des institutions financières
- Bijou, pierre ou métal précieux, ou montre dont la valeur excèderait Rs 500 000
- Des espèces en monnaie locale ou étrangère, si la valeur n'excède pas Rs 1 million
- Il n'y a rien dans les 2 lois pour prescrire le délai pour la publication des déclarations par l'ICAC
- L'Ile Maurice est un des très rares pays au monde où n'existe pas la télévision privée.

Questions :

- **Proposez-vous l'introduction d'un *Freedom of Information Act* ?**
- **Si oui, dans quel délai ?**
- **Vous engagez-vous à ne pas abroger les 2 *Declaration of Assets Acts* ?**
- **Vous engagez-vous à amender les *Declaration of Assets Acts* pour inclure un délai de pas plus de 30 jours pour la publication par l'ICAC des déclarations sous la section 7(1) ?**
- **Proposez-vous une obligation de publier chaque année la feuille d'impôts de tous ceux à qui s'appliquent les *Declaration of Assets Acts* ?**
- **Que proposez-vous pour rendre plus transparent la déclaration et la publication des avoirs sous les *Declaration of Assets Acts* ?**

- **Favorisez-vous l'ouverture à la télévision privée, à côté de la MBC et des stations satellitaires ?**
- **Au vu des attaques répétées contre la presse, que proposez-vous afin de garantir le droit des citoyens à une presse libre et sans entraves ?**

16. Commission Vérité et Justice

Constat :

- Le Professeur Alexander Boraine présente les conclusions des travaux de la Commission Vérité et Justice dans les termes suivants :

« Je sou mets maintenant nos recommandations qui sont le fruit d'études approfondies, menées entre 2009 et 2011 par des experts de la vie mauricienne. Si ces recommandations sont mises en pratique, des changements fondamentaux seront opérés dans la République de Maurice dont les ancêtres ont souffert des conséquences de l'esclavage et de l'engagisme et dont les descendants portent les stigmates de ces traitements inhumains. En dépit des souffrances endurées, ils ont été les piliers du développement de l'Ile Maurice moderne et ont grandement contribué à la prospérité économique des îles et de leurs institutions sociales. »

- Les principaux domaines touchés par les 290 recommandations du rapport sont :
 - La mémorisation de l'esclavage et de l'engagisme pour protéger l'héritage de l'histoire et de la culture mauriciennes
 - Des archives de l'immigration indienne et de l'esclavage
 - L'*empowerment* des Mauriciens d'origine africaine et malgache en luttant contre une société raciste et pour une vie publique plus démocratique
 - Pour une justice économique et sociale
 - Pour reconstituer la famille mauricienne, travailler à la réconciliation
 - L'éducation
 - Les cités
 - Le système de castes
 - Le village du Morne : son histoire, son héritage
 - La protection des minorités
 - L'environnement
 - Maurice île Durable
 - Pour une réforme de la politique des terres et l'institution d'un *Land Monitoring and Research Unit* et d'un *Land Division of the Supreme Court*
 - Rodrigues
 - Agaléga.

Questions :

- **Que proposez-vous pour la mise en application de ces 290 recommandations ?**

17. Lutte contre le Gaspillage

Constat :

- Le rapport du Directeur de l’Audit parle tous les ans de gaspillage des fonds publics.
- Ces gaspillages empêchent l’État d’accorder des aides sociales dignes de ce nom aux nécessiteux.
- Il n’y a eu aucune suite aux Rs 7 milliards perdus par Air Mauritius et la State Trading Corporation sur le *hedging*.

Questions :

- **Que proposez-vous pour gérer nos ressources limitées ?**
- **Comment proposez-vous de gérer et situer les responsabilités au niveau**
 - **du gaspillage des fonds publics**
 - **des pertes sur le *hedging* ?**

18. Financement des Partis Politiques

Constat :

- Les Partis Politiques à Maurice échappent à toute législation et à tout contrôle étatique de leur financement, n'étant enregistrés ni comme compagnies, ni comme associations, alors qu'ils brassent des centaines de millions, surtout en période électorale
- Ils ne sont jamais inquiétés alors que le plus petit club de jeunes doit tenir des livres, soumettre des comptes, sous peine de poursuites
- Y a-t-il eu des cas où un candidat a été sanctionné pour des dépenses électorales au-dessus du seuil permis ?

Questions :

- **Comment mettre fin à cet état de choses discriminatoire, injuste et dangereux pour une démocratie qui se pervertit de plus en plus ?**
- **Êtes-vous en faveur d'interdire toute contribution privée aux Partis Politiques et êtes-vous d'accord avec le financement par l'État des dépenses des Partis en période électorale ?**
- **La loi doit-elle faire obligation aux Partis de publier des bilans financiers audités ?**

19. Réforme Électorale

Constat :

- Souvent promis, mais promesse aussi souvent pas tenue

Questions :

- **Quel est votre projet de réforme électorale ?**

20. Civisme

Constat :

- La délinquance juvénile a augmenté de plus de 560 % depuis l'an 2000
- Le vivre ensemble est menacé.
- Le respect des aînés est bafoué avec plus de 900 cas de maltraitance officiellement enregistrés par an
- Les forces de l'ordre font les frais du manque de respect

Questions :

- **Faudrait-il inscrire le *civic education* au cursus scolaire sanctionné par un examen à Maurice ?**
- **Que pensez-vous du *Community Involvement Program* lancé en 1997 à Singapour ?**
 - **Au primaire l'élève doit compléter 6 heures par an – un total de 60 heures lorsqu'il quitte le primaire.**
 - **Il y a aussi un programme pour les classes supérieures et le *Community Involvement* est comptabilisé pour le diplôme**

21. Loisirs

Constat :

- La baisse de taxes sur les appareils électroniques fait que le Mauricien se retrouve entre quatre murs pour se divertir devant ‘sa’ télé, ‘son’ ‘ smart phone’ ou ‘son’ ordinateur. Il n’est pas demandeur d’une politique de loisirs plus élaborée, qui favorise la santé physique et psychologique ou son développement culturel.
- Les Mauriciens ont du talent.
- La culture n’est pas un luxe mais une nécessité.

Questions :

- **Que proposez-vous comme politique de loisirs ?**
- **Que prévoyez-vous comme mécanismes et politiques pour faire vivre le Plaza et le Théâtre de Port-Louis après leurs réouvertures ?**
- **Un seul conservatoire dans une Ile Maurice qui bouillonne d’artistes vous semble-il suffisant ? Préconisez-vous la création de mini conservatoires, surtout dans les régions défavorisées, qui pourraient, à la fois, diminuer la délinquance juvénile et donner de l’emploi aux musiciens dans la fonction publique ?**
- **Quel est votre plan pour rehausser le statut de la culture et promouvoir l’intérêt pour elle au sein de la République ?**
- **Comptez-vous développer davantage les activités de loisirs à l’intérieur de l’Ile telles que des espaces verts, parcs et jardins ?**
- **Comptez-vous augmenter le nombre de plages publiques officielles pourvues d’infrastructures ?**
- **Que comptez-vous faire pour limiter les revendications des Mauriciens pour un libre accès aux plages ?**

22. Le Jeu

Constat :

- Le Loto et les jeux de hasard et d'argent (« JHA ») prennent une dimension phénoménale et inquiétante à Maurice, alors que les Mauriciens se plaignent d'un pouvoir d'achat en baisse et d'un endettement accru des familles.
- On joue sur la psychologie des gens à travers des campagnes de publicité agressives pour faire croire qu'on peut tous gagner le gros lot. On sait pertinemment que ce n'est pas vrai.
- Vous avez une chance sur 3 838 380 de trouver les 6 bons numéros.
- La population, y compris les mineurs et les non joueurs, est exposée à une diversité de publicités qui influencent, consciemment et inconsciemment, les attitudes et les comportements. L'Institut National de la Santé et de la Recherche Médical Français est d'avis que : « *La publicité massive concernant les JHA constitue à l'évidence un facteur incitatif à la consommation des jeux. Désormais toutes les catégories sociales sont concernées.* »
- Les générations actuelles grandissent dans le contexte d'une offre de jeu légalisée et sophistiquée.
 - D'ailleurs, en 2008 au Québec, malgré l'interdiction du jeu aux mineurs, 17% des jeunes du secondaire jouaient à la loterie instantanée. L'âge moyen du début de cette participation aux loteries est de 12 ans.
 - Des recherches aux États-Unis font aussi état d'un fort taux de participation des mineurs aux jeux (entre 27% et 35%).
 - Une simple interdiction dans un contexte de publicité massive est insuffisante pour protéger les mineurs.
- Les défavorisés participent davantage aux JHA et cela maintient les inégalités sociales.
- La loterie et les JHA ne peuvent être envisagés par les joueurs comme une solution économique car le nombre de gagnants et les gains obtenus sont marginaux alors que les mises sont conséquentes, perpétuant ainsi le clivage entre riches et pauvres.
- Les JHA, au même titre que l'alcool et le tabac, créent une dépendance et sont néfastes à la santé et à la qualité de vie du joueur et de ses proches.

Questions :

- **Que pensez-vous de la proposition de la Commission Justice & Paix d'instituer une étude sur le phénomène du jeu à Maurice en vue d'interdire ou d'encadrer au moyen d'une législation très sévère la publicité sur les jeux de hasard et d'argent à Maurice, comme cela a été le cas pour d'autres formes de paris, pour l'alcool et le tabac ?**
- **Que mettrez-vous en place ?**

23. Travailleurs Étrangers

Constat :

- D'après le Ministère du Travail, il y avait 39 378 travailleurs étrangers à Maurice à la fin de janvier 2014 – 27 639 hommes et 11 739 femmes
- Ces travailleurs étrangers viennent principalement de 5 pays – Bangladesh 18 898 ; Inde 9 052 ; Chine 4 390 ; Madagascar 3 757 ; Sri Lanka 1 865
- Le nombre d'après *Statistics Mauritius* est différent : 26 000 travailleurs étrangers en 2013
- En 2008, 70 heures par semaine – 7 jours par semaine, réduit à 6 jours par semaine par le Gouvernement après les grèves des travailleurs Sri Lankais dans l'industrie du textile
- En 2008, des heures supplémentaires seulement après 70 heures à \$1 l'heure
- Pas de droit d'association, ni de grève
- Des conditions d'emploi différentes de la main d'œuvre mauricienne
- La séparation des enfants et des mamans
- La séparation du couple
- L'impact sur la famille
- Ils ont librement choisi de s'expatrier et en toute connaissance de cause
- Ils sont souvent volontaires pour travailler des heures supplémentaires
- Ils sauvent des emplois mauriciens
- L'industrie/la société ne survivrait pas sans ces travailleurs étrangers
- Ils sont mieux lotis à Maurice que chez eux
- Les conditions d'emploi à Maurice sont meilleures que celles de nos pays concurrents
- Le *Passport and Immigration Office* demande à 3 Malgaches de laisser leurs enfants (nés à Maurice) à Madagascar avant de revenir travailler à Maurice
- Les travailleurs étrangers vivent souvent dans des conditions déplorables dans des bâtiments vétustes
- Les agents recruteurs sont payés par les travailleurs et pas par les entreprises
- Ils s'endettent pour obtenir l'emploi
- ONU Observations 2019 recommande à l'État de faire en sorte que le paragraphe 5 de l'article 46 de la loi de 2006 sur les marchés publics couvre tous les travailleurs qui participent à l'exécution d'un contrat, y compris les travailleurs employés par des sous-traitants. Le Comité rappelle que, dans le cadre de l'obligation qui leur est faite de protéger les droits énoncés dans le Pacte, les États parties devraient exiger des sociétés qu'elles s'assurent que leurs partenaires commerciaux (y compris les fournisseurs, les franchisés et les sous-traitants) respectent ces droits. À ce propos, le Comité renvoie au paragraphe 33 de son observation générale n° 24 (2017) sur les obligations des États en

vertu du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels dans le contexte des activités des entreprises

- ONU Observations 2019 prie instamment l'État de veiller à ce que le salaire minimum national s'applique à tous les travailleurs de tous les secteurs et entreprises sur son territoire. Il l'invite à se reporter aux paragraphes 18 à 24 de son observation générale n° 23
- ONU Observations 2019 recommande à l'État d'intensifier ses efforts pour protéger les droits des travailleurs migrants et, en particulier :
 - De continuer à sensibiliser les travailleurs migrants aux droits que leur confère la législation et aux mécanismes de plainte dont ils disposent
 - D'améliorer les mécanismes de plainte et de fournir aux plaignants l'assistance nécessaire, y compris des services de représentation en justice
 - D'imposer des sanctions dissuasives aux employeurs qui enfreignent la loi
 - D'établir un cadre réglementaire applicable aux agences de recrutement et de surveiller leurs activités
 - De renforcer la coopération avec les pays d'origine des travailleurs en concluant des accords bilatéraux avec les États concernés, afin de protéger et de promouvoir les droits de ces travailleurs

Questions :

- **Que pourrait-on faire pour que cessent toutes les formes actuelles de discrimination à leur égard ?**
- **Faut-il revoir les lois pour mieux les protéger et faut-il une loi spécifique couvrant les droits des travailleurs étrangers ?**
- **Devrait-on songer (comme au début de la colonie Maurice) à nommer un Commissaire à l'Immigration, en vue de veiller au bien-être et à la dignité des travailleurs étrangers ?**

24. Collectivités Locales

Constat :

- Les collectivités locales ont une marge de manœuvre très limitée
- Ces pouvoirs sont concentrés au Ministère des Collectivités Locales

Questions :

- **Que proposez-vous pour dynamiser nos municipalités, conseils de district et conseils de village ?**
- **Quelles compétences accorderez-vous aux municipalités, conseils de district et conseils de village en vue de promouvoir la démocratie locale au sein de la République ?**

25. ONGs qui font le travail du Gouvernement

Constat :

- APEIM, APRIM, ANFEN, Association Anou Grandi : quelques-unes des ONGs qui font le travail du Gouvernement en direction des jeunes et des enfants portant un handicap physique, psychologique ou social et qui dépendent du CSR ou de mécènes
- Ces ONGs ne reçoivent pas ou reçoivent peu d'aide du Gouvernement
- Ces ONGs donnent une éducation de qualité et adaptée à des centaines de Jeunes
- Cette prise en charge veut dire que ces jeunes ne deviennent pas des enfants de rue et sont moins exposés aux maux qui rongent notre pays
- Ces centres valorisent et développent les talents des jeunes laissés-pour-compte et donnent ainsi l'opportunité à ces jeunes de se mettre au service de notre société mauricienne

Questions :

- **Pourquoi ces jeunes n'ont-ils pas droit à une allocation pour payer leur scolarité comme les autres jeunes Mauriciens ?**
- **Seriez-vous disposés à donner à nos jeunes accès aux facilités existant dans les institutions formelles, par exemple l'atelier de mécanique, de plomberie, ... ?**

26. Rodrigues, Agaléga, Chagos et les Iles Éparses

Constat :

- Grâce aux îles éparses, la dimension des eaux territoriales mauriciennes s'élève à 2 Millions de Km² alors que le territoire terrestre est de 2 000 Km² seulement
- Cela permet à la République de se revendiquer comme État Océan avec les avantages d'un potentiel économique de grande importance
- De plus en plus de jeunes Rodriguais, faute d'emplois disponibles, quittent leur île pour venir travailler et s'établir à Maurice, créant des problèmes humains considérables pour les familles rodriguaises
- Agaléga ne bénéficie pas d'un plan de développement
- Le problème majeur de cette île, c'est l'enclavement
- Aucun projet de développement infrastructurel ou communautaire ne peut être mené tant qu'une communication régulière n'est pas assurée. Un quai en eau profonde n'existe pas
- Agaléga est une île abandonnée, sans accompagnement social professionnel, sans projet de développement
- Elle subit un pillage systématique de ses lagons
- La drogue, la corruption, le trafic de poisson, la dégradation de l'environnement sont quelques-uns des problèmes qui ne sont pas pris en compte

Questions :

- **Comment stopper cette hémorragie et aider les Rodriguais à s'épanouir dans leur propre pays, tout en valorisant et développant à Rodrigues son réservoir de talents pour l'avenir de l'île ?**
- **Ne faudrait-il pas, une fois pour toutes, un plan de rattrapage économique pour Rodrigues afin de mettre cette île au même niveau de développement que Maurice ?**
- **Quel plan avez-vous pour l'accueil des migrants rodriguais à Maurice ?**
- **Quel plan de développement avez-vous pour Agaléga ?**
- **Quel plan pour les Chagos ?**
- **Comment pourrait-on mieux développer le potentiel de ces îles (tourisme, pêche, etc.) et améliorer les conditions de vie sur ces îles ?**
- **Comment mettre fin aux discriminations qui existent encore entre habitants des îles lointaines et Mauriciens ?**

27. Rappel d'autres obligations dues par l'État mauricien, comme demandées par les instances du Système des Nations-Unies

Constat :

Extraits des "Observations finales concernant le cinquième rapport périodique de Maurice", CCPR/C/MUS/CO/5, du Comité des droits de l'homme de l'ONU :

- Dans le contexte de son plan stratégique décennal sur la détention avant jugement, l'État partie devrait s'attaquer résolument à ce problème et envisager d'appliquer plus fréquemment des mesures de substitution à la privation de liberté. Il devrait également accélérer l'examen des affaires en instance devant les tribunaux et les cours. L'État partie devrait modifier sa législation de façon que le temps déjà passé en détention avant jugement soit déduit de la peine finale et que le versement d'une caution soit à la portée d'un plus grand nombre de détenus
- L'État devrait veiller à ce que dans toutes les affaires de mauvais traitements infligés par les forces de sécurité (policiers et personnels pénitentiaires) :
 - Les victimes puissent porter plainte
 - Que les allégations donnent lieu à des enquêtes impartiales, approfondies et efficaces
 - Que les auteurs des actes en question soient poursuivis et, s'ils sont reconnus coupables, qu'ils reçoivent des sanctions appropriées et que les victimes aient accès à des recours utiles.
- L'État devrait doter la Division des plaintes contre la police de moyens humains et financiers adéquats et suffisants pour qu'elle puisse s'acquitter correctement de son mandat, et devrait étendre l'utilisation des enregistrements vidéo dans toutes les structures de police et de détention afin d'empêcher les mauvais traitements.
- L'État devrait améliorer les conditions de détention dans les prisons, notamment en veillant à ce que les personnes en détention provisoire soient séparées des condamnés purgeant une peine. Il devrait prendre des mesures concrètes pour prévenir les suicides de détenus. Il devrait en outre continuer d'appliquer des mesures de substitution à la détention lorsque cela est possible
- L'État devrait envisager de mettre en place un cadre national sur l'asile, notamment un mécanisme d'évaluation aux fins de la détermination du statut de réfugié, de façon à garantir également le respect du principe de non-refoulement. Il devrait aussi prendre les mesures nécessaires pour éviter les cas d'apatridie, et recueillir et publier des informations sur le nombre de demandeurs d'asile, de réfugiés et d'apatrides résidant sur son territoire.
- L'État devrait :
 - Fixer l'âge minimum de la responsabilité pénale dans sa législation conformément aux normes internationales
 - Achever la mise en place des tribunaux pour mineurs, définir leurs procédures et les doter de moyens humains, techniques et financiers adéquats, et notamment nommer des juges pour enfants ayant reçu une formation spécialisée
 - Former les personnels de police appelés à traiter les affaires relevant de la justice pour mineurs
 - Veiller à ce que les enfants en conflit avec la loi soient systématiquement assistés par un avocat ou un conseil et comparaissent au procès avec leur représentant légal.

- L'État devrait faire en sorte que le nouveau système électoral permette de supprimer les obstacles qui empêchent que toutes les composantes de sa population participent à la vie politique et soient adéquatement représentées

Questions :

- **Tout futur élu et tout futur Gouvernement sont tenus de travailler en vue de réaliser ces obligations**
- **Quelle est votre stratégie pour exécuter ce qui précède ?**